

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 21 mai 2019 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Michel Croteau, Maire
Mme Jocelyne Boivin
M. Clément Gignac, conseiller
M. Claude Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTES: Mme Vivian Viviers, directrice générale
Mme Roxane Ouellet, inspectrice municipale

INVITÉ : M. Patrice Towner, de la firme WSP

ABSENCES MOTIVÉES : M. Jacques Tessier, conseiller
M. Yvan Duval, conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller

Les membres du conseil présents forment quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2019 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspectrice municipale ;
7. Rapport de la directrice générale ;
 - a. Nouveau stagiaire, William Claveau ;
 - b. Autorisation à émettre certains permis et certificats d'autorisation ;
 - c. Mobilier de bureau de la d.g. ;
8. Club nautique St-Louis ;
 - a. Peinture et travaux ;
 - b. Cocktail d'ouverture et Souper des résidents ;
9. Adoption du deuxième projet de Règlement modifiant le règlement de zonage ;
10. Adoption du premier projet de Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) no 2019-268 ;
11. Déménagement de l'Hôtel de Ville ;
12. Bilan annuel de la Cour municipale ;
13. Autres sujets ;

-
14. Période de questions
 15. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

La plupart des membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter après y avoir ajouté les points suivants:

- Au point 7 : achat de matériel informatique;
Réclamation de dommages;
Fauchage des accotements;
- Au point 8 : Terrain de basket;
- Au point 13 : Mandats à la firme WSP;

CA-043-2019 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté avec les points y rajoutés.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 avril 2019

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 15 avril 2019.

CA-044-2019 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 15 avril 2019 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois d'avril 2019 ;
- Conciliation bancaire au 30 avril 2019;
- Rapport budgétaire pour le mois d'avril 2019.

CA-045-2019 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois d'avril 2019 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de mai 2019.

CA-046-2019 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Ouellet mentionne aux membres du conseil que pour le mois d'avril, elle a émis 4 permis et certificats pour un montant total de 240 400 \$.

Elle informe également les membres du Conseil qu'il y aura distribution des arbres le samedi 25 mai 2019 à l'Hôtel de Ville.

Elle rappelle que la collecte des encombrants a été reportée au 17 juin 2019.

Cette année la vidange des fosses septiques a été confiée à Sani-Charlevoix et sera effectuée pour les propriétés sises entre le 2 et le 398 chemin Thomas-Maher.

Mme Ouellet termine en disant que des constats d'infraction seront émis pour les propriétaires qui n'ont pas renouvelé l'inspection de leur fosse septique depuis deux ans.

CA-047-2019 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

- a) **Nouveau stagiaire William Claveau :** Le Maire présente à l'assemblée le nouveau stagiaire pour la saison estivale, soit M. William Claveau qui sera avec nous jusqu'au 3 août prochain. On lui souhaite la bienvenue.
- b) **Autorisation pour émettre certains permis et certificats d'autorisation :** Mme Viviers remet aux membres l'offre de service de la CBJC dont le montant est de 5 680 \$ pour l'année 2019.

CA-048-2019 Sur proposition de M. Clément Gignac, appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise M. William Claveau à émettre certains permis et certificats d'autorisation sous la supervision de Mme Roxane Ouellet.

ADOPTÉ

- c) **Mobilier de bureau de la directrice générale :** Mme Viviers explique que lors du déménagement des bureaux chez-elle, il y a 15 ans, elle avait déjà son mobilier de bureau qui a été changé par la suite lors de l'embauche de M. Bourgault comme inspecteur à plein temps. Maintenant que nous déménageons dans le nouvel Hôtel de ville, elle désire conserver son bureau puisqu'elle pourra continuer à faire du télétravail. Elle a vérifié auprès

du comptable et ce mobilier n'a plus aucune valeur aux livres et notre procureur mentionne qu'on doit avoir une résolution du Conseil afin que tout soit consigné aux procès-verbaux.

CA-049-2019 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyé à l'unanimité, le Conseil convient de remettre la propriété de ce mobilier à la directrice générale considérant qu'elle en avait déjà un au début de son emploi et qu'elle pourra continuer à travailler à partir de chez-elle.

ADOPTÉ

- d) **Achat de matériel informatique** : Mme Viviers soumet aux membres du Conseil une estimation pour l'achat du matériel informatique pour les nouveaux bureaux de l'Hôtel de Ville. Cet estimé est préparé par notre fournisseur Technoroute Info inc au montant d'environ 5 000 \$, serveur pour le réseau, ordinateur, écran et imprimante.

CA-050-2019 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyé à l'unanimité, le Conseil accepte l'estimation présentée pour l'achat du matériel informatique préparé par Technoroute Info. Inc.

ADOPTÉ

- e) **Réclamation de Mme Chloé Rochefort-Beaudoin suite à un accident sur le chemin Thomas-Maher** : Mme Viviers remet aux membres du Conseil une réclamation reçue de Mme Chloé Rochefort-Beaudoin suite à un accident survenu le 10 mai 2019 sur le chemin Thomas-Maher et dans lequel son véhicule a subi des dommages. Cette dernière demande que lui soit remboursé son déductible de 500 \$ ainsi qu'un montant de 141,11 \$ pour des frais engendrés suite à cet accident.

Après discussion, il est convenu de remettre le tout à nos assureurs puisque l'état de la route était bien indiqué, il y avait un cône à l'endroit de l'accident et que nous avons pris les dispositions nécessaires pour aviser de ce dommage.

- f) **Fauchage des accotements** : Mme Viviers mentionne qu'elle a demandé deux soumissions pour le fauchage des accotements à la demande de M. Jacques Tessier. Les Entreprises Gilbert Bourgault inc. nous a remis un estimé de 1 500 \$ plus taxes et Déneigement Daniel Lachance est à 950 \$ plus taxes et c'est lui qui le fait au lac depuis plusieurs années.

CA-051-2019 Sur proposition de M. Clément Gignac, appuyé à l'unanimité, le Conseil donne mandat à Déneigement Daniel Lachance de procéder au fauchage des accotements du chemin Thomas-Maher.

ADOPTÉ

- g) **Correspondance reçue** : Mme Viviers informe les membres que des travaux de réfection d'une section de la Route de la Jacques-Cartier qui conduit à Shannon, sont prévus et qu'une portion de la route sera détournée de la fin mai au 25 octobre environ.

Mme Viviers remet également aux membres du Conseil copie de trois mises en demeure transmises aux propriétaires d'immeubles qui n'ont pas payé leurs taxes depuis deux ans.

Elle leur a donné un délai jusqu'au 1^{er} juin 2019 à défaut de quoi des procédures seront intentées pour recouvrer ces taxes.

8. Club Nautique St-Louis

a) Peinture et travaux : M. Croteau mentionne que la peinture extérieure du Club Nautique est à refaire ainsi que certains petits travaux à l'intérieur. Pour la peinture, il a fait faire une évaluation et ça coûterait environ 1 500 \$ pour sabler et repeindre. Pour les travaux à l'intérieur, ce sont des choses mineures mais nécessaires.

CA-052-2019 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyé à l'unanimité, le Conseil autorise la peinture extérieure du Club Nautique ainsi que les petits travaux mineurs à l'intérieur.

ADOPTÉ

b) Cocktail d'ouverture et Souper des résidents : Mme Viviers mentionne que le Cocktail d'ouverture du Club aura lieu le samedi 22 juin à 17h00 et que le Souper des résidents aura lieu le 29 juin à 18h00. Le coût pour le Souper des résidents est de 75 \$ par personne et le menu sera steak et homard (Surf & Turf).

c) Terrain de basket : Le Maire, M. Michel Croteau, mentionne qu'il a rencontré la firme ETR qui nous a transmis une estimation des coûts pour le terrain de basket. Ces coûts sont beaucoup plus élevés que prévus et l'estimation soumise sera révisée. Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil.

9.- Adoption du deuxième projet de Règlement modifiant le règlement de zonage

Considérant l'absence de trois des six conseillers, ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil.

10.- Adoption du Premier projet de Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) no 2019-268.

Le Maire, M. Michel Croteau, soumet pour adoption le Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) no 2019-268.

Une copie du Règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil lors de la présentation de l'avis de motion, conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*, les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2019-268 et renoncent à sa lecture.

CA-053-2019 Sur proposition de M. Claude Tessier, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le Premier projet de Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) no 2019-268, tel que rédigé.

ADOPTÉ

11.- Déménagement de l'Hôtel de Ville

Mme Viviers informe les personnes présentes que le déménagement dans les nouveaux locaux se fera la fin de semaine prochaine soit les 24, 25 et 26 mai.

12.- Bilan annuel de la Cour municipale

Mme Viviers présente aux membres du Conseil le bilan annuel 2018 de la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Raymond.

13.- Autres sujets :

Mandats à la firme WSP : M. Patrice Towner de la firme WSP explique aux membres du Conseil qu'il a fait une inspection sommaire de la route afin de déterminer les travaux les plus urgents à faire. Il ajoute que la route est en bon état mais qu'il faut faire certains travaux nécessaires et élargir les accotements là où c'est possible. L'entretien des fossés serait également une bonne avenue pour protéger la route.

CA-054-2019 Il est proposé par M. Claude Tessier, appuyé par M. Clément Gignac et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil donne mandat à M. Patrice Towner de la firme WSP pour les points suivants :

- 1- Inspection sommaire d'urgence du Chemin Thomas-Maher, incluant un rapport de visite, une présentation aux membres du Conseil et une note technique (actions préventives);**
- 2- Estimation des coûts de réfection ponctuelle du Chemin Thomas-Maher, selon les zones identifiées et priorisées conjointement avec la Municipalité;**
- 3- Conception des plans et devis pour soumission relativement à la réfection ponctuelle du Chemin Thomas-Maher.**
- 4- Surveillance des travaux de réfection du Chemin Thomas-Maher.**

ADOPTÉ

CA-055-2019 Il est proposé par M. Claude Tessier, appuyé par M. Clément Gignac et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil donne mandat à M. Patrice Towner de la firme WSP pour les points suivants :

- 1.- Inventaire et inspection de l'ensemble des ponceaux existant sur le chemin Thomas-Maher;**

2.- Dépôt d'un rapport indiquant la condition actuelle des ponceaux afin de déterminer les interventions à réaliser à court, moyen et long terme.

ADOPTÉ

17.- Période de questions

Un résident M. Clément Verreault tient à féliciter les Premiers Répondants et le Service des incendies de la Ville de Ste-Catherine qui ont réussi à maîtriser l'incendie de leur résidence le 25 décembre 2018. Ils ont agi avec beaucoup de minutie et ont été très efficaces.

Le Maire mentionne que la première citerne, près de la Chapelle est installée mais non encore fonctionnelle. La deuxième sera installée près du Chalet des Petits Frères (vers le 800) au début de l'été.

Un autre résident mentionne qu'il fait des plaintes depuis près d'un an auprès de l'inspectrice municipale et de certains conseillers et que rien ne bouge. Il ajoute que ses voisins ne respectent pas la réglementation mais que la ville semble faire du favoritisme. Il demande qu'il y ait un suivi et mentionne qu'il veut vivre en paix.

18.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h10.

CA-056-2019 Sur proposition de M. Claude Tessier, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h10.

ADOPTÉ

Michel Croteau
Maire

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière